



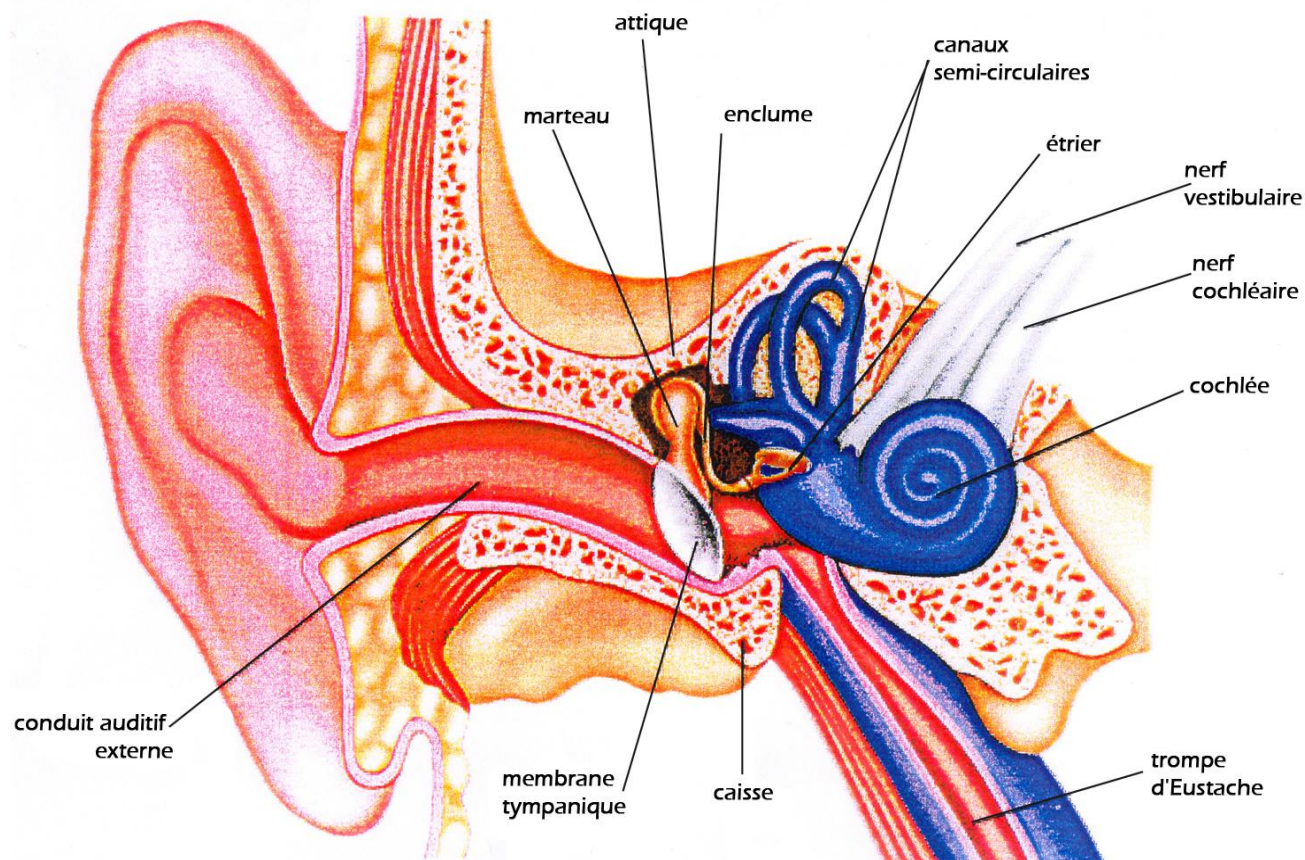
Le handicap auditif





Déficiences auditives

Le handicap auditif est un handicap de la communication et d'accès à l'information. Il se définit comme étant une diminution voire une perte de la faculté à entendre les sons. Les personnes sourdes compensent essentiellement par la vue. Les personnes malentendantes perçoivent des bruits dont la signification n'est pas immédiate. Elles doivent en permanence décrypter des signes.

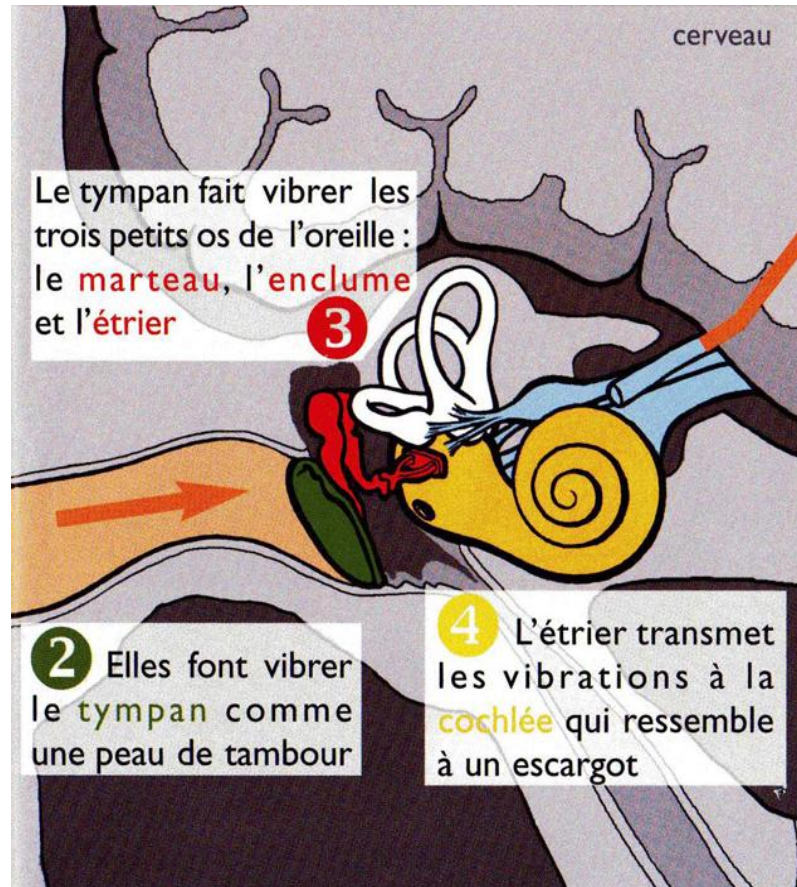




L'oreille, comment ça marche ?

1

Les vibrations entrent dans l'oreille par le conduit auditif

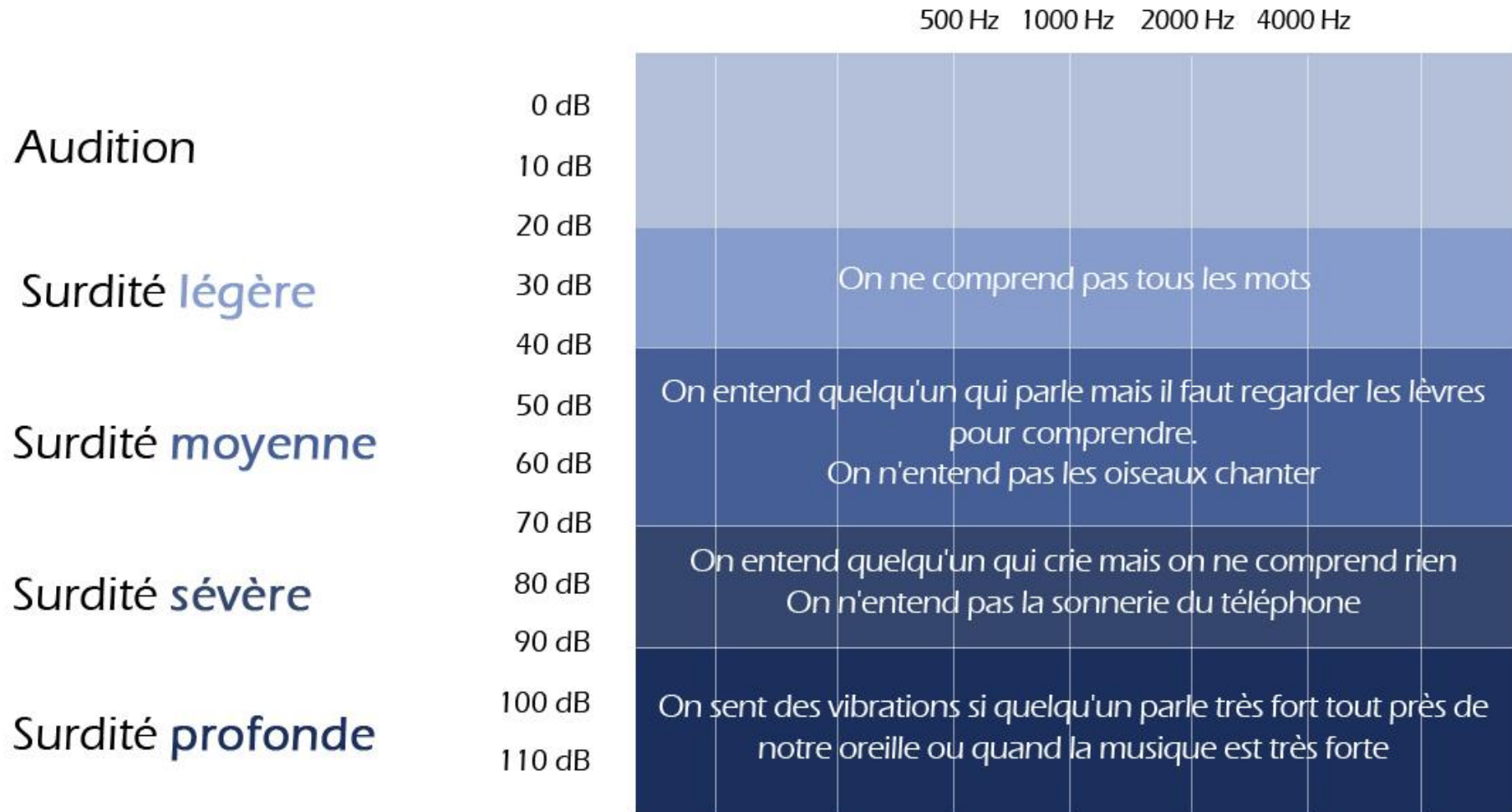


5 Les cellules de la cochlée envoient un message au cerveau par le **nerf auditif**.

Alors le cerveau reconnaît les sons : parole, musique, bruit.



Les différents degrés de surdité



Audition	dB	Bruits intérieurs	Bruits extérieurs	Bruits de véhicules
Seuil d'audibilité	0 dB			
	5 dB	Laboratoire d'acoustique		
Silence inhabituel	7 dB		Désert	
	10 dB	Cabines de prise de son		
Très calme	15 dB		Feuilles agitées par vent doux	
	20 dB		Jardin tranquille	
	25 dB	Conversation à voix basse à 1,50m		
Calme	30 dB	Appartement dans quartier tranquille		
	35 dB			Bateau à voiles
	40 dB	Bureau tranquille dans quartier calme		
Assez calme	45 dB	Appartement normal		Paquebot
	50 dB	Restaurant tranquille		
Bruits courants	60 dB	Grands magasins	Rue résidentielle	
	65 dB	Appartement bruyant		
Bruyant mais supportable	70 dB	Restaurant bruyant	Circulation importante	
	75 dB	Atelier dactylo		
Pénible à entendre	85 dB	Radio très puissante		Klaxons d'autos
	90 dB		Route à trafic intense	
Difficilement	100 dB		Marteau piqueur	Moto de course à 2m
	110 dB	Atelier de chaudronnerie	Discothèque Concert sonorisé	
	120 dB			Train circulant à grande vitesse en gare
Seuil de douleur	130 dB			Réacteur d'avion



La communication

Les personnes sourdes ou malentendantes ont recours à autant de techniques de communication verbale et non-verbale pour s'exprimer. Leur rapport à la lecture et à l'apprentissage de la langue varie en fonction de leur surdité mais aussi de leur âge.

Zoom sur la lecture labiale

Bien se placer à la lumière, en plein jour et éviter la pénombre et les contre-jours.

Ne pas parler avec un crayon ou un stylo dans la bouche. Ne pas dissimuler les lèvres en parlant et toujours regarder le malentendant en lui parlant.

Essayer de parler un peu plus lentement et un peu plus fort. Mais ne pas crier !

Si un mot n'est pas compris, le répéter de la même manière sans hausser le ton. Ne pas employer un vocabulaire infantilisant.

Écrire le mot incompris puis le répéter. Ainsi la personne mémorisera l'image labiale du mot et le comprendra à l'avenir.



Quelques outils d'accessibilité



La boucle magnétique

Lorsque l'accueil est sonorisé, il doit être équipé d'un système de transmission du signal acoustique par induction magnétique, signalé par un pictogramme.

La boucle magnétique est un système d'aide à l'écoute pour les personnes malentendantes portant un appareil auditif. Elle permet, grâce à une transmission magnétique, de capter les sons de façon amplifiée. Pour cela, les personnes malentendantes doivent changer le mode de sélection sur les prothèses auditives et choisir la position T. La présence d'une boucle magnétique se distingue par la présence du pictogramme ci-contre.





Quelques outils d'accessibilité

Les signaux sonores relayés visuellement

Les personnes malentendantes, qui portent un appareil auditif, le retirent quand elles ne sont pas dans un lieu public. Les personnes déficientes auditives n'entendent donc pas les signaux sonores : lors d'une alerte incendie par exemple (et dans ce dernier cas, la responsabilité du gérant peut être mise en cause). Il est donc recommandé de doubler toutes les annonces sonores par des informations visuelles.

La mise en place d'alarmes visuelles est donc indispensable pour garantir la sécurité des visiteurs sourds, et leur fournir l'assurance (vitale) d'être prévenus en cas de danger. Pour les visiteurs entendants, ces alarmes renforcent les messages sonores, pas forcément bien audibles partout.



Quelques outils d'accessibilité

Le Visioguide



Le visioguide est un appareil numérique portable qui diffuse des séquences vidéo de commentaires d'expositions interprétés en langue des signes et accompagnés d'un sous-titrage. D'un simple clic, l'utilisateur peut les faire apparaître ou disparaître. Cet instrument est un assistant numérique personnel (PDA) permettant à son utilisateur d'évoluer au sein d'une visite en toute liberté et en toute indépendance.

Le visioguide est destiné aux personnes sourdes et malentendantes qui connaissent la langue des signes. Il leur permet d'accéder à l'information en toute autonomie. Le sous-titrage des séquences vidéo en langue des signes leur offre de plus l'opportunité d'apprendre des termes ou des signes relatifs au contexte d'utilisation du visioguide qu'elles ne connaissaient peut-être pas (par exemple spécifiques au domaine de l'art).



Quelques outils d'accessibilité

L'interprétariat



L'interprétariat permet de pallier les difficultés de communication entre les personnes entendantes et les personnes déficientes auditives grâce à la traduction du français en « langue des signes française » ou à un accompagnement par le « langage parlé complété ».

Bien qu'il existe des situations très diverses, les personnes devenues sourdes ou malentendantes maîtrisent en général bien la langue française et l'écrit. Elles ont donc principalement besoin d'un support technique qui les aide à suivre plus facilement un discours. En revanche, pour une grande majorité de personnes sourdes de naissance, dont la surdité est sévère ou profonde, le français est une langue étrangère, et l'accès à l'écrit est difficile et pénible.

La langue des signes française est une langue visuelle. Elle permet aux personnes sourdes de dialoguer par signes. Il s'agit d'une langue à part entière et non d'une simple transcription du français. Elle est constituée de cinq paramètres : positions des doigts et de la main, mouvements, emplacement et expressions du visage. Elle comporte également une syntaxe et une grammaire. La langue des signes n'est pas universelle, chaque pays a la sienne.



Attitudes à adopter pour accueillir

- > **Attirer l'attention de la personne déficiente auditive, se placer à sa hauteur, face à elle avant d'engager une conversation.**
- > **Se placer de façon à avoir le visage dégagé, à la lumière.**
- > **Se présenter et indiquer sa fonction. Ne pas hésiter à écrire son nom sur un support écrit.**
- > **Pour des sites importants (villages de vacances), la remise d'un trombinoscope du personnel précisant leur fonction, permet aux personnes sourdes de savoir à qui elles peuvent s'adresser selon le service qu'elles souhaitent demander.**
- > **Utiliser des phrases claires et concises accompagnées d'un vocabulaire courant.**
- > **S'adresser à elle sans élever le ton, lentement et en articulant.**
- > **Accompagner ses paroles de gestes simples.**
- > **En situation de groupe, veiller à ce que chacun parle l'un après l'autre et indiquer à la personne sourde ou malentendante les changements d'interlocuteurs.**



Attitudes à adopter pour informer

- > **Que la personne soit sourde ou malentendante, le personnel s'engage à utiliser le plus souvent possible, le support visuel dans la conversation ou dans l'affichage.**
- > **Pour les communications simples, s'aider de dessins ou de schémas et ne pas hésiter à fournir un papier et un crayon à votre interlocuteur.**
- > **Veiller à l'information dans les lieux où la personne peut être seule (alarme incendie dans les chambres, sanitaires, etc.) Le personnel doit être informé de la présence d'un client qui a besoin d'être alerté en cas d'évacuation.**
- > **Le personnel d'accueil pourra être sensibilisé à quelques notions de la langue des signes française.**
- > **Doubler les annonces sonores par des informations visuelles.**
- > **Informers les personnes sourdes des horaires de fermeture par écrit et par une signalétique.**
- > **Pour les personnes malentendantes porteuses d'un appareil auditif, il est recommandé d'équiper les banques d'accueil d'un dispositif d'aide à l'audition amplifiant les sons et réduisant la sensation de brouhaha engendrée par la confusion des sons. (boucles magnétiques, système infra-rouge ou haute fréquence, ou combiné amplificateur).**



Attitudes à adopter pour animer

- > **Proposer des textes explicatifs et des pictogrammes pour illustrer vos activités.**
- > **Si votre site présente un espace muséographique, prévoir des prestations avec guide-interprètes en langue des signes lors de visites commentées par exemple.**
- > **Penser à faire sous-titrer les films de présentation que vous réalisez.**
- > **Pour les personnes handicapées auditives, il est obligatoire de laisser à disposition l'un des moyens écrits suivants : minitel dialogue, télécopieur, Internet, téléphone avec SMS.**